

Traces numériques

- Comprendre -

Publication date: vendredi 10 juin 2016

Description:

Commander en ligne, renseigner un formulaire, publier des photos, partager son opinion sur un film, effectuer une recherche ; toute activité sur le web crée des traces. Les informations ainsi collectées sont conservées et analysées. Mais par qui, dans quel but et que deviennent-elles ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans cet article.

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative
Commons BY-SA »

Cet article a été initialement diffusé dans le numéro de mai du [journal Epicure](#) ([version collège en page 15](#) et [version lycée en page 17](#))

Commander en ligne, renseigner un formulaire, publier des photos, partager son opinion sur un film, effectuer une recherche : toute activité sur le web crée des traces. Les informations ainsi collectées sont conservées et analysées. Mais par qui, dans quel but et que deviennent-elles ?

Web 2.0 : un générateur de traces

Traces volontaires : Ce que nous disons de nous au travers de nos publications (les informations remplies sur un formulaire, notre blog, nos tweets, notre page Facebook, etc.).

Traces involontaires : Ce que les systèmes informatiques retiennent de nous à notre insu.

- Chaque ordinateur est identifié par son adresse IP dès lors qu'il est connecté au réseau. Grâce à elle, il est possible de recueillir les heures, lieux et temps de connexion, mais aussi les sites visités.
- Pour faciliter nos publications sur les réseaux, nos recherches, pour assurer une expérience utilisateur optimale, les sociétés du web utilisent des cookies : fichiers textes enregistrés sur notre ordinateur.

Traces héritées, subies : Ce que les autres disent de nous (Toute publication par un tiers qui nous mentionne).

Enjeux

- **Un enjeu pour les entreprises : l'économie**
Les cookies stockent nos préférences et notre activité sur le web, ils permettent ainsi aux sociétés marchandes de cibler leurs messages publicitaires et placer leurs produits.
- **Un enjeu pour l'État : la surveillance de masse**
Chaque fournisseur d'accès est tenu de conserver toutes nos traces de connexion et de les mettre à disposition des autorités judiciaires si nécessaire. L'État assure ainsi la surveillance des activités des internautes dans le but d'assurer sa mission de protection de la population.
- **Un enjeu inattendu : la surveillance interpersonnelle**
Les réseaux sociaux sont des outils permettant de scruter la vie des autres. Ils rendent possible la surveillance interpersonnelle dans la sphère privée (par exemple, les parents qui suivent les activités de leurs enfants) et/ou dans la sphère professionnelle (par exemple, un recruteur peut suivre la vie d'un candidat à l'embauche).

Maîtriser ses traces

Il nous appartient en tant qu'internaute d'arbitrer entre l'usage que l'on souhaite avoir de l'Internet et la protection de nos données personnelles. La loi informatique et libertés nous donne un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui nous concernent, droit qu'il nous appartient d'exercer. Cette loi permet également le déréférencement, c'est-à-dire le droit à l'oubli, même s'il reste difficile à obtenir.

Quelques conseils pour choisir les outils et paramétrer notre ordinateur pour limiter et mieux contrôler les traces que nous laissons :

1. Naviguer en fenêtre privée, supprimer ses historiques de navigation
2. Choisir les paramètres d'installation et de suppression des cookies
3. Paramétrer régulièrement ses comptes sur les réseaux sociaux

Test de positionnement : quel type d'utilisateur es-tu ?

Question 1 : Le site sur lequel tu es en train de surfer t'annonce qu'il veut installer des cookies :

- c Tu les acceptes sans te poser de questions.
- f Tu les acceptes pour surfer tranquillement, mais tu les supprimes à la fin de ta session.
- ` Tu as paramétré ton ordinateur pour ne jamais les accepter.

Question 2 : Sur les réseaux sociaux, comment contrôles-tu la diffusion de tes informations ?

- ` Tu n'es pas présent/présente sur les réseaux sociaux.
- c. Tu laisses les conditions de partage par défaut.
- f Tu paramètres régulièrement les conditions de partage de tes publications.

Question 3 : Quel moteur de recherche utilises-tu ?

- f Qwant car il n'utilise pas de traceurs publicitaires.
- ` Duckduckgo car il ne collecte pas d'informations personnelles.
- c Google car il est très efficace.

Question 4 : Sur un ordinateur partagé (en médiathèque par exemple), comment surfes-tu ?

- c Tu fermes le navigateur à la fin de tes recherches et/ou de ta navigation.
- f Tu effaces ton historique de navigation.
- ` Tu actives le mode privé du navigateur.

Question 5 : Sais-tu ce que l'on dit de toi sur Internet ?

- f Oui, je fais de temps en temps une recherche sur mon nom et prénom.
- c Non, ça ne m'intéresse pas.
- ` Oui, j'ai créé une alerte sur mon nom et mon prénom.

Réponse

Tu as une majorité de f : Averti/avertie et protégé/protégée

Tu essaies de maîtriser les traces que tu laisses sur Internet... Entre vie privée et services offerts, tu cherches le juste équilibre.

Tu as une majorité de c : Serein

Tu laisses des traces sur Internet, c'est vrai... Et tu ouvres ainsi une fenêtre sur ta vie privée. Mais, au regard des services rendus, tu l'acceptes.

Tu as une majorité de ` : Inquiet

Pas questions de laisser des traces sur Internet... Tu ne veux pas être pisté/pistée dans ta vie privée, quitte à te passer des certains services.

PS:

Crédit photo : [Colm Britton](#) via Flickr© - Licence CC BY